



Groupe Contact Région Bordeaux Le 16-10-18

Présents: SNPDEN-UNSA Catherine Saule, Ketty Moine, Xavier Yvart, Laurence Colin, Thierry Lacaze, Thierry Roul

Région : M Nembrini, M Cagnon, M Jolly, M Chéret. M Mittet absent.



M Nembrini évoque l'assemblée plénière qui va traiter de la DGF et se félicite des échanges avant le vote.

Ketty Moine regrette que le groupe de travail ne se soit pas réuni au préalable.

M Nembrini : nous sommes sous la pression de l'état au niveau financier en matière de fonctionnement. Arbitrage du président Rousset pour maintenir le budget DGF 2018 à l'€ près. Mais répartition différente pour soutenir une politique en faveur des petits établissements ruraux qu'on doit soutenir.

Appréciation des fonds de roulement des établissements au moment du compte financier (soit avant les investissements des établissements). 5 % de baisse maximale en différenciant les établissements les plus fragiles, ceux qui sont en situation médiane et ceux qui sont dans une situation confortable. Il restera 2 M d'€ pour les situations particulières ou des difficultés imprévues. Cela pourrait se faire dans le cadre de négociations autour du contrat tripartite (y compris dans le cadre d'un projet regroupant plusieurs établissements sur un territoire).

Thierry Roul alerte sur les risques de vote négatifs des CA devant une nouvelle réduction substantielle qui va directement impacter la pédagogie.

M Nembrini rappelle l'importance du PPI de 1,2 Milliard d'€. Volonté de valoriser les lycées par l'investissement plutôt que par le fonctionnement.

Xavier Yvart rappelle que la modification de la taxe d'apprentissage amène une baisse sensible de la collecte d'où une concomitance et un effet cumulatif néfaste.

Catherine Saule interroge sur la réalité de moyens du CRNA d'appliquer sa politique éducative partout sur le territoire sachant que Limoges ressent un éloignement croissant des centres de décision. A cela s'ajoute la pression de la réforme à jet continu de la part du ministère.

JL Nembrini : oui nous auront les moyens de notre politique, nous devons réussir à instaurer un vrai dialogue avec chaque établissement pour éviter ce syndrome d'isolement que certains peuvent ressentir.

Xavier Yvart rappelle que si la charte des internats s'est établie sans concertation avec les EPLE, ce n'est pas le modèle que nous souhaitons ; mais au contraire aller sur un contrat tripartite d'objectifs et de moyens pluri annuels.

JL Nembrini : volonté de la région de garder la main sur sa politique d'hébergement des élèves qui doit être différenciée suivant les territoires. Quid de l'organisation par exemple du futur service national ? Il n'est pas question que la région soit écartée de ce sujet.

JL Nembrini : retour sur les groupes techniques : restauration, DGF, RH.

Position de la région sur la réforme territoriale ?

JL Nembrini : Alain Rousset : « prenez garde à ne pas humilier les territoires ». Nécessité de l'encadrement de proximité, pas de centralisation. Dissociation territoriale entre le lieu de la chancellerie et les centres de pilotage de l'enseignement secondaire. Le département est très important, il ne faut pas donner l'impression que le centre de décision s'éloigne.

PPI : travaux et bâtiments

Actualisation du PPI le 22-10-18, plus 18 Millions d'€ pour les lycées (construction d'un lycée neuf à Créon de 2 000 élèves, un autre lycée avec un collège au Barp de 1800 lycéens + 800 collégiens). Ajustement des lieux aux variations d'effectifs sans concentrer tous les moyens dans les gros centres urbains. 111 opérations lourdes sur le territoire. Volonté d'améliorer les conditions de travail dans les plonges (automatisation ou amélioration).

Sur les 111 opérations, 77 sont déjà engagées.

Xavier Yvart revient sur l'organisation des travaux et demande un protocole pour faciliter le déroulement des travaux et leur impact sur la reprise des activités pédagogiques. Ceci concerne la sécurité, le bon déroulement des travaux, la remise en service des locaux (retards de travaux). Xavier Yvart cite des exemples de protocoles qui existent et fonctionnent bien.

Volonté de la région de faire travailler les petites entreprises locales, cela entraîne des aléas, mais cela contribue à l'aménagement territorial. Le CRNA vérifie par visites aléatoires les cartes professionnelles.

Point RH : responsabilité fonctionnelle des chefs d'établissement vis-à-vis des personnels région. M Cherret assure que les consignes sont données clairement dans les services pour ne pas écarter les chefs d'établissements. Le CNRA travaille à améliorer les choses et M Cherret s'implique fortement sur ce dossier mais semble reconnaître une certaine carence.

Organigramme demandé pour les Personnels de direction avec les numéros des chefs de service mais pas encore communiqué aux chefs d'établissement !

Abondement de 3 M d'€ sur le remplacement pour faire face aux nouveaux besoins, cela devrait augmenter de 15 % le taux de remplacement. Priorité au service de restauration en cas de besoin. Les postes d'agent en reclassement ne seront plus systématiquement positionnés sur les postes de loge.

La réunion se termine sur les enjeux de l'orientation et la volonté de la région de s'emparer de ces questions.